



Heusy, le 11 juillet 2025

**Objet : reprise des cours le 25 août 2025**

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer en secondaire. C'est une étape importante pour lui comme pour vous. Avant ce nouveau départ, nous vous souhaitons de profiter de cette période estivale pour prendre le temps de vivre d'autres expériences que celles du quotidien.

La **rentrée scolaire aura lieu cette année le lundi 25 août**. Vu l'importance de la présence de chacun dès le début d'année, nous insistons pour que cette date soit bien notée dans vos calendriers familiaux. Afin de favoriser l'accueil des élèves et la répartition dans les classes, nous vous demanderons de laisser votre enfant dans la cour de récréation avant l'entrée dans le bâtiment. Il y sera pris en charge et conduit au bon endroit par les éducateurs.

Les dates et informations importantes concernant la rentrée ont été mises en ligne sur notre site internet, mais, à toutes fins utiles, nous vous les joignons à ce courrier.

Nous en profitons pour vous rappeler que le calendrier de l'école est régulièrement tenu à jour sur le site internet. N'hésitez pas à aller le consulter.

Par l'inscription de votre enfant dans notre établissement, vous avez automatiquement accepté son règlement d'ordre intérieur et son règlement des études. Pour toute information complémentaire ou spécifique, nous vous invitons à aller consulter ces documents, disponibles sur notre site internet dans l'onglet « Notre école ». Nous pouvons également vous les fournir sur simple demande.

Vous trouverez enfin en annexe de ce courrier un tableau estimatif des frais scolaires de cette année. Ces montants vous sont proposés à titre purement informatif et ne doivent pas être payés directement. Vous recevrez durant l'année trois factures (octobre, mars et juin) qui reprendront les dépenses effectuées sur la période concernée et une provision pour les photocopies.

Dans le respect des circulaires sur les frais scolaires, nous visons à réduire au maximum les transactions qui impliqueraient les élèves. Nous préférons donc les versements bancaires pour tout paiement à l'école.

Nous vous rappelons qu'en cas de difficulté de paiement, il vous est toujours possible de contacter l'école afin de trouver une solution.

Au-delà de ces considérations techniques et organisationnelles, nous vous assurons de notre entier dévouement à l'accompagnement de votre enfant dans cette nouvelle année scolaire que nous espérons paisible et riche en apprentissages. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre soutien dans notre tâche.

Nous lui souhaitons surtout d'arriver à donner le meilleur de lui-même et de s'épanouir dans ses cours et avec ses amis et amies.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

Sébastien Grégoire  
directeur adjoint

Handwritten signature of Sébastien Grégoire in blue ink.

Simon-Pierre Baiwir  
directeur

Handwritten signature of Simon-Pierre Baiwir in blue ink.

# DATES IMPORTANTES

(RESULTATS - RECOURS - RENTREE)

<b>L'école ré-ouvrira ses portes le lundi 18/08</b>	
<b>Lu 18.08</b>	<p><b>Agent d'éducation</b> : Remise des rapports de qualification de 2<sup>e</sup> session des 6<sup>e</sup> Éducation</p> <p><b>Techniques sociales</b> : Remise des T.F.E de 2<sup>e</sup> session des 6<sup>e</sup> TS</p> <p>A déposer entre 9h et 12h au secrétariat</p>
<b>Ve 22.08</b>	<p><b>Hôtellerie</b> : 10h : Séance d'informations à l'Audi pour les <b>nouveaux élèves</b></p>
<b>Lu 25.08</b>	<p><b>RENTREES</b> 9h20 à 12h00 : <b>1<sup>e</sup></b> année            10h20 à 12h00 : <b>2<sup>e</sup></b> année            12h50 à 14h30 : <b>3<sup>e</sup></b> année            13h40 à 15h30 : <b>4<sup>e</sup></b> année</p> <p><b>Examens de seconde session 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années</b> <u>selon l'horaire indiqué sur le bulletin et sur le site internet.</u></p> <p><b>Agent d'éducation</b> : 12h30 : Secondes sessions des qualifications            Vers 16h30 : délibéré puis affichage des résultats de 2<sup>e</sup> session de qualification</p>
<b>Ma 26.08</b>	<p>Cours normaux pour les <b>1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup></b> années            Cours suspendus pour les <b>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup></b> années</p> <p><b>RENTREE des 5<sup>e</sup></b> de 8h30 à 10h20</p> <p><b>Examens de seconde session 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années</b> <u>selon l'horaire indiqué sur le bulletin et sur le site internet.</u></p>
<b>Me 27.08</b>	<p>Cours normaux pour les élèves de <b>1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> années selon l'horaire</b></p> <p>08h30 à 09h20 : Délibérations <b>6<sup>e</sup></b> année</p> <p>Affichage des résultats des examens de 2<sup>e</sup> session 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> à 9h20</p> <p><b>RENTREE des 6<sup>e</sup></b> : 10h20 à 12h00</p>
<b>Je 28.08</b>	<p>Journée d'accueil pour certaines classes</p> <p>Cours normaux pour toutes les autres selon l'horaire</p> <p>De 16h30 à 18h00 : <b>Introduction des recours 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup>/Qualification auprès du directeur.</b></p>
<b>Ve 29.08</b>	<p><b>Journée sportive 1<sup>e</sup> année</b></p> <p><b>Rencontre évaluation pour les travaux de vacances</b></p>
<b>Lu 01.09</b>	<p><b>Cours normaux pour tous selon l'horaire provisoire</b></p> <p>17h00 : Communication des résultats de tous les recours éventuels</p>
<b>Ma 02.09</b>	<p><b>Hôtellerie</b> : prise de mesures des vêtements professionnels</p>
<b>Me 03.09</b>	<p>Passage du photographe 1,2,3 et 7e années</p>
<b>Ma 09.09</b>	<p>Rencontre parents pour les élèves de 1<sup>e</sup> année</p>
<b>Me 10.09</b>	<p>Passage du photographe 4,5 et 6e années</p>
<b>Ve 12.09</b>	<p>½ <b>JOURNÉE PÉDAGOGIQUE après-midi</b> : <u>cours suspendus</u></p>

## **ESTIMATION DES FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES**

### **Année Scolaire 2025-2026**

PERIODE DE FACTURATION	nov-25	mars-26	juin-26	Total
<b>CLASSE</b>				Euros
1 <sup>ière</sup> Commune	157,50	31,00	24,50	213,00
1 Différenciée	40,00	47,50	45,50	133,00
2 <sup>ième</sup> commune	57,50	24,00	58,50	140,00
2 <sup>ième</sup> commune option art culinaire	69,50	37,00	70,50	177,00
2 <sup>ième</sup> Différenciée	48,50	39,00	78,50	166,00
3 <sup>ième</sup> Générale et 3 <sup>ième</sup> SSE	191,00	228,00	20,00	439,00
3 techn hôt.	212,50	236,00	100,00	548,50
3 techn soc	190,00	240,50	50,00	480,50
3 p.hôt-rest.	45,00	55,50	59,00	159,50
3 p.hab.	28,50	44,00	30,50	103,00
4 <sup>ième</sup> Générale et 4 <sup>ième</sup> SSE	53,50	34,80	105,50	193,80
4 techn hôt.	83,00	76,50	48,00	207,50
4 techn soc	67,50	96,00	30,50	194,00
4 p. hôt-rest.	90,00	75,00	44,50	209,50
5 <sup>ième</sup> générale	316,50	43,00	40,50	400,00
5 techn. Trans. paramédicale	316,50	43,00	40,50	400,00
5 techn hôt.	84,50	90,00	102,00	276,50
5 techn soc	210,50	295,50	30,00	536,00
5 techn.éduc.	123,00	112,00	45,50	280,50
5 p.hôt-rest.	79,50	101,00	53,00	233,50
6 transition	48,00	42,00	68,50	158,50
6 techn. Trans. paramédicale	29,00	42,00	71,00	142,00
6 techn hôt.	84,50	59,50	120,50	264,50
6 techn soc	40,00	43,00	34,00	117,00
6 techn.éduc	38,00	48,00	29,50	115,50
6 p.hôt-rest.	90,00	102,50	50,00	242,50
7 p.hôt-rest.	52,50	47,50	19,50	119,50

**Cette estimation concernant les dépenses relatives au cursus de votre enfant couvre :**

1. Les livres, photocopies et fournitures techniques
2. Les frais inhérents aux activités extérieures : entrées, déplacements etc.
3. Les voyages récurrents sur base du dernier prix disponible
4. Pour l'option hôtellerie : les repas auxquels il conviendra d'ajouter le coût des tenues et matériels personnels
5. Pour l'option habillement : l'achat des tissus pour les vêtements personnels